

Compte rendu de la séance du 03 décembre 2018

Présents : 5

Votants : 6

Présents : Jean Marie LECORNET, Linda BEAUCHAMP, Jean-Bernard CARTON, Brigitte BOURSIN, DEMERVAL Fernand

Représentés : GUISE Florent

Excusés :

Absents : BRISSEZ Gérald, GUISE Yvon, BEAUVARLET François, LECTEZ Jocelyne, COLOMBEL Yves

Secrétaire(s) de la séance: Linda BEAUCHAMP

1) Approbation du compte rendu précédent :

Monsieur LECORNET propose sa validation, il est adopté à l'unanimité.

2) Dissolution du CCAS :

Monsieur le maire rappelle les possessions (terres) du CCAS ainsi que le budget actuel.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité OUI

3) Délibération pour l'indemnité de conseil à l'agent comptable de la trésorerie:

Le Conseil municipal vote à l'unanimité OUI ainsi que pour le CCAS.

4) Balayage :

Il faut refaire un contrat. Monsieur le maire fait part des tarifs.

Les dates de passage sont à reconduire.

La question est posée pour le desherbage (sachant que la Communauté de Communes à investi dans une machine spécifique) qui serait à ajouter au devis.

Enfin il existe du produit herbicide homologué.

Après discussion, Le Conseil municipal vote à l'unanimité la reconduction pour 3ans en trois passages par an pour le balayage au tarif de 27 € HT/ KM balayé.

5) Date des voeux :

Le dimanche 13 janvier 2019.

6) Organisation de Noël :

Précisions données sur le goûter de Noël du 22.

7) Questions diverses :

Monsieur le Maire expose la nécessité à venir d'établir un plan pour la défense incendie, selon le règlement départemental du SDIS.

SIVU : problème de renouvellement des personnels. Monsieur le Maire fait le retour d'une réunion à laquelle il a participé.

Retour est fait par rapport au problème d'électricité au niveau de la deuxième salle de l'école.

Séance levée à 20h00.